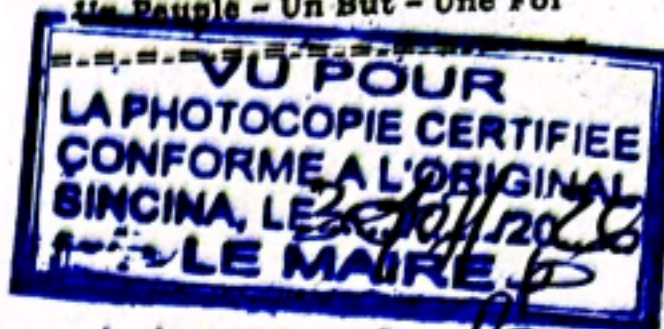


MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi



ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Kassim DEMBELE

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education atteste que:

Monsieur : Ousmane SANGARE

Né(e) le: 22/10/2008 à: Koutiala

Fils de : Salif SANGARE et de Aïchata BAGAYOGO

Académie : KOUTIALA

Etablissement: LPRIMO-KTL

N°Place : 5861

Statut: Régulier

Série : Terminales Sciences Exactes (TSE)

Mention: ASSEZ BIEN

est déclaré admis au Baccalauréat général, session de juin 2026.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NE : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 63480 / SE / 2026 / CNECE



Bamako, le 10/07/2026
Le Directeur,

Zeïnou Agoussa MAÏGA
Chevalier de l'Ordre National